

INSPECTION DES PLANTATIONS D ETABAC AU CANADA

G.-C. ROUTH, Inspecteur.

C'est en avril 1914 que je suis entré en fonctions à titre d'inspecteur de tabacs de l'Ontario. Après avoir passé le mois d'avril à Ottawa pour recevoir mes instructions de Monsieur Charlan, chef du service, je suis parti le 1er mai pour Kingsville où je devais établir mes quartiers temporaires pour l'été.

Peu après mon arrivée à Kingsville, je me mis en contact avec quelques planteurs et acheteurs. Un vif mécontentement régnait parmi les premiers à cause des prix très bas auxquels s'était vendue la récolte de 1913, et beaucoup d'entre eux avaient décidé de cesser complètement de cultiver le tabac, ou du moins de réduire considérablement le superficie de leur plantation. Je constatai qu'un bon nombre de cultivateurs avaient encore leur récolte de 1913; les acheteurs prétendaient que la qualité de cette récolte n'était pas assez bonne pour qu'ils puissent s'en charger, car ils étaient encombrés de tabac de cette sorte. J'inspectai plusieurs récoltes dans certaines localités des comtés de Kent et d'Essex, et je constatai que ces déclarations étaient exactes. Le pourcentage de feuilles de qualité inférieure dans la récolte de 1913 était considérable; c'était sans doute dans une large mesure le résultat de la température défavorable qui avait sévi pendant la végétation et le séchage. La sécheresse intense pendant la saison de végétation avait retardé la pousse et la maturation du tabac, et la gelée précoce avait touché un certain nombre de récoltes avant qu'elles fussent coupées; enfin, la température froide et humide avait beaucoup contrarié le séchage du tabac après que celui-ci avait été rentré. On peut cependant corriger jusqu'à un certain point ces conditions en plantant plus tôt et en se servant de chaleur artificielle dans les séchoirs, surtout pendant ces périodes de temps couvert et humide. Le planteur ordinaire ne se rend pas aussi bien compte qu'il le devrait de la nécessité d'éviter ces inconvénients. En plantant aussi tôt que possible, on obtient des tabacs prêts à être coupés beaucoup plus tôt; on a donc une période plus longue de température favorable pour faire le séchage, et l'on ne court pas le risque de voir la récolte endommagée dans le champ par les gelées précoces. Certains producteurs ne sont pas en faveur de la plantation hâtive; ils prétendent que la récolte n'est pas aussi forte que lorsque la plantation se fait plus tard; ils ont peut-être raison jusqu'à un certain point, mais ils y perdent d'autre part, car trop souvent les récoltes tardives sont touchées par la gelée, la dessiccation ne se fait pas bien à cause de la température défavorable, et la feuille contient toujours une très forte proportion d'eau. On voit donc qu'entre les deux méthodes de plantation hâtive et tardive, il n'y a pas à hésiter; la récolte précoce permet d'éviter tous les défauts principaux, savoir, feuilles gelées, foncées et sans valeur, tiges grasses, et beaucoup d'autres; d'autre part, elle contient une bonne proportion de feuilles jaune clair, très demandées par les manufacturiers canadiens: la récolte en général est meilleure, et les meilleures qualités sont en grande demande. Les manufacturiers ont toujours plus de tabac de qualité inférieure qu'ils n'en peuvent écouler, mais ils sont toujours prêts à payer un bon prix pour les meilleures qualités. Tous les tabacs qui sont à peu près égaux à ceux que l'on importe des Etats-Unis au point de vue de la couleur, de la texture et de la qualité se vendent facilement, et à bon prix; ce fait est évident lorsque

l'on considère que la feuille étrangère est frappée d'un droit de 28 centins la livre. Si l'on peut produire des catégories de tabac possédant la qualité voulue dans les localités de l'Ontario, on comprendra facilement que les manufacturiers canadiens les achètent de préférence aux tabacs importés sur lesquels ils ont à payer un droit considérable.

Dès que le planteur canadien comprendra mieux ces possibilités et ces avantages, il prendra les mesures nécessaires pour améliorer sa récolte.

Comme il s'exporte très peu de feuilles canadiennes, la production ne devrait pas dépasser la consommation; il est évident que la surproduction fera d'elle-même baisser les prix.

Le producteur fera bien de ne pas oublier que la qualité est plus importante que la quantité; il n'épargnera donc ni ses efforts ni son temps pour améliorer ses tabacs; il est plus avantageux de produire de 1,200 à 1,300 livres de tabac à l'acre, à 12 et 14 centins la livre, que de produire 2,000 livres à 7 centins; non seulement la récolte rapporte plus, mais la petite récolte exige moins de main-d'oeuvre, elle tire moins de principes fertilisants du sol, et épuise donc moins ce dernier.

Le producteur qui prendra toutes les précautions pour produire les meilleures qualités de tabac, c'est-à-dire simplement les qualités demandées par les manufacturiers, a une merveilleuse occasion de faire de l'argent; il n'aura aucune difficulté à vendre cette récolte à des prix élevés.

En général, le producteur ne donne pas assez d'attention à ses amis; trop souvent la superficie de ses couches n'est pas en proportion de la superficie qu'il se propose de planter; en somme, il paraît s'inquiéter fort peu des questions essentielles, et en règle général, il n'obtient que de pauvres résultats. En premier lieu, nous recommandons l'adoption de coffres de bois, recouverts de châssis vitrés pour les couches. Ces couches leur coûteront peut-être plus cher que les couches ordinaires recouvertes de coton, mais ils seront vite remboursés par les plantes plus fortes et plus précoces qu'ils en obtiendront: il y a aussi une autre économie; la durée de la toile ordinaire n'est que de une ou deux années, tandis que la châssis de verre bien soigné, dure de nombreuses années, de sorte qu'à la longue la dépense est la même. On ferait bien d'ensemencer au moins deux fois la superficie nécessaire pour la plantation, et l'on devrait semer les couches à différentes périodes afin de ne pas manquer de plants au cas où les premiers seraient endommagés par les gelées tardives.

\$8.00 LA LIVRE PAYE POUR DU SUMATRA A L'ETRANGER

A Amsterdam, Hollande, la vente finale de l'année en Sumatra s'est faite le 20 septembre. Les offres s'élevaient à 1.553 balles et les achats ne se firent que par les intérêts locaux et continentaux. Cette vente vit les plus hauts prix jamais payés. Dix balles de Deli Ba Mv-Tandem—2, contremarquées SLVI, atteignirent le prix de 1958 sous hollandais la livre. Les offres en général, se rangèrent à 1,000, 1,200 et 1,300 cents hollandais, l'équivalent de quatre à cinq dollars la livre en monnaie américaine. Le prix maximum de 1,958 cents hollandais qui fut atteint représente presque \$8.00 par livre, en notre monnaie.